

Informations de base	
2018/2071(INS) INS - Procédure institutionnelle	Procédure terminée
Nomination d'un membre au comité de sélection institué pour le Parquet européen	
Subject 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale 8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude	

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Justice et consommateurs	JOUROVÁ Věra

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
31/05/2018	Décision du Parlement	T8-0234/2018	Résumé
31/05/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/2071(INS)
Type de procédure	INS - Procédure institutionnelle
Sous-type de procédure	Affaires institutionnelles
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0237/2018	30/05/2018	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0234/2018	31/05/2018	Résumé

Nomination d'un membre au comité de sélection institué pour le Parquet européen

2018/2071(INS) - 31/05/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a par 434 voix pour, 109 contre et 74 abstentions, adopté une Décision relative à la nomination d'Antonio Mura au comité de sélection institué par l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2017/1939 du Conseil du 12 octobre 2017 mettant en œuvre une coopération renforcée concernant la création du Parquet européen.

Le Parlement européen a proposé qu'**Antonio Mura** soit nommé membre du comité de sélection.